



cruseilles.fr

Vivre à CRUSEILLES

Bulletin Municipal
ÉTÉ 2024

N°16



SOMMAIRE

	DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ			ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	
	Élections européennes et législative	4		Actualité des commerces	18
				Le mot des «Commerçants du Cru»	19
	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME			ENFANCE ET PÉRISCOLAIRE	
	Activité du service urbanisme	4		Un été sportif et convivial à l'accueil de loisirs	20
	TRAVAUX ET BÂTIMENTS			JEUNESSE	
	Notre chargé de mission est au travail	5		Collège L. Armand : Départ de Mme Quiblier	21
	La maison Gal est bien occupée	5		Libération de la Haute-Savoie : 80 ^{ème} anniversaire avec les enfants des écoles	21
	Deux logements d'urgence seront bientôt achevés	5		Le Point Ecoute Jeunes	21
	Inauguration du kiosque de l'aire de jeux	6		CULTURE ANIMATION TOURISME	
	L'aire d'accueil des gens du voyage est en service	6		Dons de la famille de Jean Gilbert	22
	Le projet de restaurant scolaire relancé à la rentrée	6		Bientôt la 6 ^{ème} édition de la fête des métiers d'art	22
	VOIRIE			Don de quatre aquarelles par Josette Buzaré	22
	Transformation achevée pour les abords du lac	7		Nouvel Office de Tourisme: les Monts du Genevois	23
	Aménagements prévus près du lac des Dronières	8		DÉVELOPPEMENT DURABLE ET MOBILITÉ	
	Les accès au centre de secours sont achevés !	9		Nouvelle borne de recharge électrique au Pontet	24
	Subvention pour le parking de covoiturage	9		Des bornes biodéchets sur le territoire de la CCPC	24
	5 plateaux surélevés sur la route du Salève	9		Soirée ciné-débat le 4 octobre	25
	Réfection de la route du Noiret	10		La campagne... Respect	25
	Le chemin rural du Crêt a été sécurisé	10		PROCHE DE VOUS	
	Routes des Gargues et du Parc à Daims rénovées	10		Animatou 74, engagée pour la protection animale	26
	Où en est le projet d'OAP 3 ?	11		Rappel pour les travailleurs frontaliers	26
	Voie bus : la liste des usagers autorisés est élargie	11		Accueil des nouveaux habitants le 15 novembre	26
	Bilan financier de l'acquisition de l'Ancolie	12		Les règles de bonne conduite autour du lac	27
	Vidéoprotection : l'appel d'offres est lancé	12		REVUE DE PRESSE	
	FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES			Une belle commémoration du 8 mai 1945 !	28
	Mouvements du personnel communal	13		Une fête de la musique réussie malgré la pluie	28
	La mairie recrute	13		La soirée guinguette délocalisée au gymnase	28
	AFFAIRES SOCIALES ET LOGEMENT			Un 13 juillet magique autour du lac embelli	29
	Attribution de logements sociaux	14		Une agréable soirée cinéma en plein air	29
	De nouveaux ateliers animés par SereniMouve	14		TRIBUNE LIBRE	
	Prochaines permanences de la mutuelle Just	14			29
	Ateliers et permanences de l'UDAF	15		ÉTAT CIVIL	
	Permanences du CCAS	15			30
	Le repas des aînés aura lieu le 10 novembre	15		INFOS PRATIQUES	
	ZOOM : SEPTEMBRE EN OR	18			31
				AGENDA	
					32



L'ÉDITO



**Chères Cruseilloises,
chers Cruseillois,**

Alors que nous entamons cette rentrée 2024, j'espère que vous avez tous passé un bel été, rempli de moments de détente et de découvertes. Les vacances sont souvent l'occasion de se ressourcer et de partager des instants précieux en famille ou entre amis. J'espère que chacun d'entre vous a pu profiter de cette parenthèse estivale pour revenir avec énergie et enthousiasme.

Pour ce qui concerne les services de la mairie et l'équipe municipale, nous n'avons eu aucune trêve. **En début d'été, l'organisation des nombreux événements festifs nous a bien occupés, d'autant plus qu'il a fallu composer avec des conditions météorologiques souvent capricieuses.**

En parallèle et jusqu'à fin juillet, les chantiers en cours se sont poursuivis avec leur lot de problèmes et de solutions à trouver...

Mais les difficultés rencontrées sont vite oubliées face au résultat ! En effet, **les travaux d'aménagement de la route des Dronières et des abords du lac sont enfin terminés et nous espérons que vous êtes tout aussi satisfaits que nous du rendu final.**

Peut-être avez-vous déjà pu profiter des différentes pistes, du mobilier en bois et des pontons durant le mois d'août ?

Comme nous en avons l'habitude, dans un souci de totale transparence et pour que chaque administré puisse se rendre compte du coût des actions et projets, vous trouverez dans ce bulletin un bilan financier de ce chantier ambitieux pour lequel, vous le verrez, la commune a pu s'appuyer très largement sur le Département. Nous aurons l'occasion de le remercier lors de l'inauguration dont la date n'est pas encore fixée à cet instant.

À propos des travaux notoires de cet été, nous avons également fermé pour une journée la Grand'rue afin de réaliser un marquage au sol de type zébras sur le plateau surélevé. S'il n'était pas prévu initialement dans cette zone 30 où le piéton est prioritaire, nous avons entendu vos demandes concernant vos difficultés à traverser sans craintes et avons fait une petite entorse aux préconisations du CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) avec ce nouvel aménagement.

À peine les travaux de cette année 2024 terminés, que vous découvrirez au fil des pages, nous sommes déjà au travail pour préparer ceux de 2025.

Dès ce printemps, nous aménagerons le carrefour entre la route des Dronières, la route du Salève et la route de l'Arthaz. Nous verrons, en fonction du coût estimé, jusqu'où pousser l'emprise du chantier.

Également, nous réorganiserons complètement le giratoire entre la route du Suet et la route de l'Usine grâce au foncier qui nous sera rétrocédé par le promoteur du collectif en cours de construction.

Concernant les bâtiments, la priorité sera donnée à l'avancement des projets de restaurant scolaire et de maison des jeunes et des associations. Il nous faudra impérativement, en parallèle de l'étude de conception, travailler à la recherche de financements extérieurs afin qu'ils soient réalisables.

Bien évidemment, ces projets ne sont que les éléments phares du programme 2025 que nous finaliserons cet automne. D'après les spécialistes, le contexte économique de l'année 2025 sera encore compliqué, nous resterons donc vigilants et prudents concernant les finances communales. Néanmoins, 2025 sera la dernière année pleine de notre mandat, il nous tient donc à cœur de terminer la mise en œuvre de toutes les actions projetées pour Cruseilles, même si une très grande partie est déjà réalisée.

Au-delà des investissements, l'animation de notre commune et le lien social demeurent toujours de nos priorités. Cet automne sera particulièrement animé avec les événements habituels mais aussi de nouveaux, tels que « **Septembre en Or** » organisé en partenariat avec l'association Nos P'tites Étoiles et le Conseil Municipal des Jeunes dans le but de sensibiliser la population aux cancers pédiatriques.

Par ailleurs, nous aurons plaisir à accueillir les nouveaux habitants de Cruseilles lors d'une soirée conviviale qui se tiendra à la salle socio-culturelle le vendredi 15 novembre à 19h30. Si vous avez manqué celle de l'an dernier, vous serez aussi les bienvenus !

Vous l'aurez compris, les mois qui arrivent vont vite vous remettre dans le rythme !

Et, comme la rentrée est toujours un moment charnière, synonyme de nouveaux défis, pourquoi ne pas décider de consacrer un peu de votre temps libre à une association de Cruseilles ? Effectivement, elles ont été nombreuses à alerter sur le manque de bénévoles lors de leurs assemblées générales.

Votre engagement et votre participation sont essentiels pour elles mais aussi pour faire que notre commune reste un endroit où il fait bon vivre.

Je vous souhaite à tous une excellente rentrée, pleine de nouvelles opportunités et de succès. Que tous nos écoliers, du plus petit au plus grand, vivent une belle année scolaire ! Je reste, comme à l'habitude, à votre écoute et à votre disposition, ainsi que mon équipe.

Bien à vous,

Votre maire

Sylvie Hermilloz



DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ

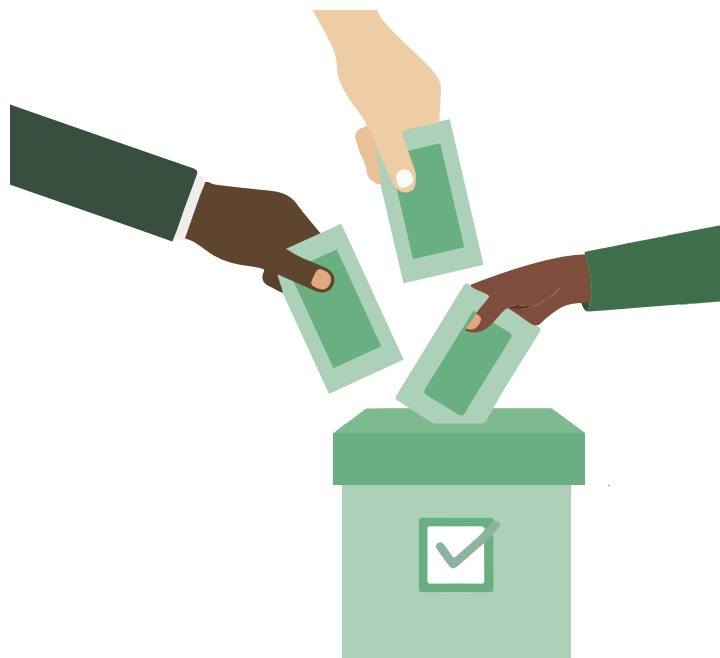
Élections européennes et législatives, un défi logistique relevé haut la main !

En l'espace d'un mois, les français se sont rendus trois fois aux urnes : le dimanche 9 juin pour les élections européennes puis de nouveau les dimanches 30 juin et 7 juillet pour les élections législatives anticipées. Un défi logistique à bien des niveaux !

La municipalité tient à remercier tout particulièrement les citoyens et les élus qui se sont mobilisés pour la tenue des bureaux de vote et le dépouillement, ainsi que les agents municipaux qui ont organisé le bon déroulement de ces trois journées et assuré la mise en place et le rangement des installations nécessaires au vote, la tenue d'un accueil à l'entrée de la salle pour vous renseigner et vous aiguiller tout au long de la journée ou encore la conduite des opérations de dépouillement.

Un grand merci à toutes et tous !

Vous souhaitez être assesseur ou scrutateur lors d'une prochaine élection ? Manifestez-vous auprès de la mairie. Une seule condition est requise : être inscrit sur les listes électorales de la commune.

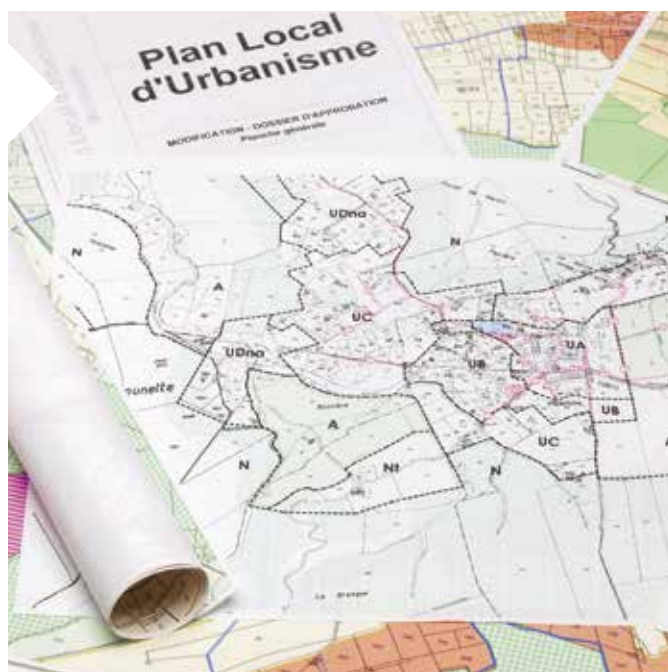


AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

Activité du service urbanisme

Pour la période du 1^{er} mars 2024 au 31 juillet, 63 dossiers d'urbanisme ont été reçus et se décomposent comme suit :

- 45 Demandes Préalables ont été déposées dont 28 accordées, 10 encore en cours d'instruction, 3 refusées, 3 retirées par les pétitionnaires et 1 rejet pour incomplétude.
- 16 permis de construire pour maison individuelle dont 4 accordés, 10 encore en cours d'instruction, 1 permis de construire pour la reconstruction après démolition des locaux du Département (arrondissement et pôle médico-social) route du Suet / route d'Annecy qui est en cours d'instruction et 1 permis de construire modificatif pour un bâtiment agricole en cours d'instruction.





TRAVAUX ET BÂTIMENTS

Programme Petites Villes de Demain (PVD) : notre chargé de mission est au travail

Après avoir permis à la commune l'obtention d'une subvention « Fonds Vert » pour la réalisation du parking de covoiturage sur la route des Dronières (voir article page 9), Alexandre poursuit sa recherche active d'aides financières pour nos différents projets tels que la construction du restaurant scolaire et de la maison des jeunes et des associations ou encore l'aménagement du jardin de la maison Gal pour une ouverture au public.



Dans l'attente d'un projet ambitieux, la maison Gal est bien occupée

En début de mandat, nous avons acheté la maison Gal en préemptant par le biais de l'Etablissement Public Foncier (EPF) afin d'éviter un nouveau programme immobilier dense en plein centre de Cruseilles.

Nous avons également souhaité préserver cet imposant bâtiment patrimonial et son jardin, écrin de verdure insoupçonné.

Dans l'attente d'un projet réfléchi et de moyens financiers à la hauteur de celui-ci, la maison Gal « vit ». En effet, la recyclerie « Sauvé d'la benne » s'y est installée à l'automne 2023 et occupe désormais la quasi-totalité du rez-de-chaussée. À l'étage, nous avons accueilli pendant 2 ans des réfugiés ukrainiens et pour cette rentrée, nous logerons un nouvel agent communal et sa famille, venus de Thionville.

Enfin, après avoir coupé les énormes épicéas devenus bien trop imposants dans le jardin et, plus largement, dans le centre-bourg, **nous aménagerons cet îlot de verdure pour le printemps prochain afin que les Cruseilliens puissent en profiter pour l'été 2025.**

Vous l'aurez compris, la maison Gal « ne dort pas » et nous est bien utile, même sans importants investissements pour le moment !

Rappelons que ce poste de chargé de mission PVD est financé à 70 % par l'Etat, le reste à charge étant réparti entre la commune et la CCPC.

Nous nous félicitons de l'aide précieuse apportée par Alexandre sur l'élaboration des dossiers de demandes de subventions, parfois complexes et laborieux, et le suivi des projets.

Les deux logements d'urgence seront achevés cet automne

Comme prévu, le chantier d'aménagement de deux appartements de 40 m² chacun, à l'étage du centre technique municipal, a débuté en juin.

Pour la réalisation de ces travaux, nous avons obtenu une aide du Conseil Départemental au titre du CDAS. Le coût global du projet vous sera communiqué une fois les appartements achevés.

Prévus pour accueillir en urgence et sur une courte durée des personnes dépourvues de logement, ils seront aménagés très simplement mais d'une manière fonctionnelle.

Nous avons pu récupérer quelques meubles et de la vaisselle lors du « vide-Ancolie » mais il nous manque encore un peu de mobilier pour les meubler.

Surveillez bien notre page Facebook en début d'automne, il se peut que nous fassions appel à vous pour des dons !





Le kiosque de l'aire de jeux a été inauguré le 26 juillet

Réalisé par les apprenants du centre de formation des Compagnons du Tour de France situé à Seynod ainsi que des itinérants, le kiosque a pris place au centre de l'aire de jeux située près de la crèche Brin de Malice en avril. Puis ont suivi la réalisation de la toiture et les dernières finitions.

Nous avons eu le plaisir d'inaugurer cet ouvrage le vendredi 26 juillet, entourés des Compagnons. Ce kiosque, de forme octogonale, abrite des tables de pique-nique et une grande boîte à livres que les habitants se sont empressés de garnir petit à petit.

Nous sommes ravis de ce partenariat avec les Compagnons qui leur a permis d'apprendre « utile » en dotant la commune d'un bel équipement pour un coût total de 39 207 € TTC.

Bravo à eux pour la qualité de leur travail et un grand merci à Anthony FOURNIER, habitant de Cruseilles et formateur aux Compagnons, pour sa proposition de collaboration !

Dès la rentrée, le projet de restaurant scolaire sera relancé

En cette première partie d'année 2024, nous avons donné la priorité aux projets devant se réaliser durant la « belle » saison, c'est-à-dire principalement les travaux de voirie.

Ceux-ci étant terminés, nous allons pouvoir nous pencher de nouveau sur un dossier important : la construction d'un restaurant scolaire pour les élèves de l'élémentaire.

Aussi, dès septembre, nous reprendrons contact avec nos différents interlocuteurs et nous entourerons sans doute d'un assistant à maîtrise d'ouvrage pour retravailler le programme imaginé.

Il nous restera également à acquérir la parcelle contigüe à l'ancienne station-service qui, elle, est devenue propriété de la commune dans le cadre d'un échange foncier avec la CCPC.

Notre objectif est d'aboutir à un permis de construire en 2025.



L'aire d'accueil des gens du voyage en voie de sédentarisation est en service

Mi-avril, nous avons accueilli quatre familles sur ce nouvel équipement financé par la CCPC afin de répondre à la réglementation concernant le schéma d'accueil des gens du voyage.

La commune de Cruseilles a pris part au projet en mettant à disposition de la Communauté de Communes le terrain accolé au centre technique municipal situé route de Ronzier. En contrepartie, elle percevra chaque année un loyer.

Chaque emplacement est équipé d'un bloc sanitaire-cuisine et peut accueillir deux caravanes, ce qui correspond aux besoins d'une famille. Les quatre emplacements disposent chacun de compteurs individuels pour l'eau et l'électricité, ce qui permet aux locataires de payer directement leurs charges.

Les familles bénéficient d'un bail d'une année reconductible et versent chacune un loyer mensuel de 150 € à la CCPC.



Le chantier d'aménagement de la RD 15 aux abords du lac des Dronières est terminé !



Comme prévu, les entreprises ont mis les bouchées doubles pour que les travaux soient terminés pour la tant attendue soirée du 13 juillet avec son feu d'artifice.

Inutile de vous rappeler la complexité de ce chantier, ni tout ce qui a été réalisé ! Nous avons eu la chance de travailler avec d'excellentes entreprises locales qui ont su s'adapter à chaque nouvelle contrainte et réaliser un travail de grande qualité.

Vous avez été très nombreux à nous dire votre satisfaction. Nous sommes donc très heureux que ces aménagements vous plaisent et fiers d'avoir apporté une réelle plus-value à notre cher lac des Dronières.

Ces travaux terminés, faisons maintenant un rapide bilan financier. **Ce chantier aura coûté au total 1 285 321 € HT répartis comme suit :**

- Piste cyclable : 179 507 € HT dont 143 957 € financés par la CCPC et 35 550 € pris en charge par le Département,
- Dispositifs pour amphibiens, adaptation de la voirie, aménagements paysagers et mobilier bois : 625 408 € HT financés en totalité par le Département,
- Travaux voirie RD 15 : 215 215 € HT dont 121 173 € pris en charge par le Département,
- Travaux cheminements piétons et parkings : 265 190 € HT.

Finalement, ces travaux auront été :

- Autofinancés à 28 % par la commune, soit à hauteur de 359 232 € HT,
- Subventionnés à près de 61 % par le Département, soit pour un montant de 782 131 € HT,
- Subventionnés à 11% par la CCPC, soit pour 143 957 € HT.

Nous nous félicitons de ce montage financier plutôt avantageux pour la commune au regard du résultat !

Un grand merci au Département et à la CCPC pour leur soutien !

Nous exprimons aussi toute notre gratitude aux entreprises qui méritent d'être citées pour cette belle réalisation :

- ALP VRD : maîtrise d'œuvre,
- ARTER : étude paysagère,
- EGIS : écologue,
- PERON TP, DUCLOS TP, CHAPPAZ : travaux VRD et dispositifs amphibiens,
- SAEV : espaces verts et mobilier bois,
- NGE : voirie, pistes piétonne et cyclable.

Voilà un bel exemple de réussite collective !



Quels aménagements sur le terrain entre le lac des Dronières et la MFR ?

En effet, il s'agit d'utiliser cet espace vierge pour en faire une nouvelle zone de détente avec terrains de pétanque, jeux pour enfants, terrain multisports, bancs, tables de pique-nique et barbecues collectifs.

Bien évidemment, une large place sera laissée à la revégétalisation avec la plantation d'arbres de haute tige et de nombreux espaces enherbés.

Le tout sera organisé autour de petits cheminements piétons. Nous devons veiller à ce que ce lieu ne permette pas l'installation de camping-cars ou caravanes ; sans doute en créant quelques bosses en terre çà et là.

Enfin, nous essayerons de rendre cet aménagement compatible avec l'installation d'un grand chapiteau en prévision de nos futures fêtes nationales au bord du lac des Dronières.

Ces travaux se dérouleront sûrement en plusieurs phases, en fonction de leur coût et des possibilités financières de la commune.





Parking de covoiturage et accès au nouveau centre de secours : un autre chantier achevé !

La route des Dronières en aura vu des changements en ce printemps et début d'été 2024 ! Après les abords du lac, c'est le chantier au droit du SDIS qui s'est terminé fin juillet.

Ces travaux auront permis de sécuriser les entrée et sortie de la nouvelle caserne des pompiers, de créer un parking de covoiturage d'une quinzaine de places, d'aménager des places de stationnement longitudinales et une piste cyclable et piétonne sur ce tronçon.

Pilotées par le maître d'œuvre MO2I, les entreprises PERON TP et NGE ont rempli cette mission en moins de 3 mois pour un montant de 302 022 € HT.

Les aménagements paysagers seront réalisés cet automne par les Jardins du Salève, quand les conditions seront optimales pour la plantation des végétaux.

Si nous étions partis pour un contre-la-montre afin de terminer ces travaux avant l'emménagement de nos pompiers dans leurs nouveaux locaux, nous avons finalement terminé avant l'achèvement du centre de secours !

Installation de 5 plateaux surélevés sur la route du Salève début juillet

La RD 41 A étant devenue un itinéraire de substitution des travailleurs frontaliers en fin de journée, la municipalité s'est penchée sur le moyen de faire ralentir le trafic sur cet axe.

Après consultation et accord des services du Département, puisque cette voie relève de leur compétence, et à la suite de deux réunions d'information et de concertation avec les riverains, nous avons décidé d'implanter 5 plateaux surélevés :

- 2 au niveau du hameau de l'Abergement,
- 2 au niveau des Lirons,
- 1 avant l'intersection avec la route des Dronières.

Les travaux, réalisés par l'entreprise NGE par le biais de notre marché à bons de commande, se sont déroulés du 8 au 12 juillet avec une circulation en alternat.

L'installation de la signalisation verticale et horizontale a suivi.

Finalement, le montant de ces aménagements se monte à 55 063 € HT dont une partie sera prise en charge par le Département.

Nous espérons que ces travaux apaiseront la vitesse des automobilistes et motards et sécuriseront ainsi les riverains.



Une subvention Fonds Vert pour le parking de covoiturage

L'aménagement du parking de covoiturage a bénéficié d'une subvention Fonds Vert de plus de 20 000 euros dans le cadre du programme Petites Villes de Demain (PVD).

En effet, l'opération avait été identifiée dans la convention-cadre PVD, signée au mois d'avril avec Monsieur le Préfet.

Nous avons donc saisi les services déconcentrés de l'État (Préfecture et DDT) pour nous aider à réaliser ce projet, et la Préfecture nous a accordé une subvention de 20 490 € au titre du Fonds Vert.

Mis en place en janvier 2023, ce fonds vise à accompagner les territoires pour accélérer leur transition écologique en agissant sur différents volets, dont le covoiturage.



Réfection de la route du Noiret fin juin

Du 24 au 27 juin, l'entreprise NGE a entrepris la rénovation de la route du Noiret aux endroits les plus détériorés. Nous en avons profité pour reprendre quelques fossés et araser les accotements.

Ces travaux permettront aux usagers de se croiser en meilleure sécurité et aux riverains de patienter dans l'attente d'un projet d'aménagement de cette voie afin de sécuriser les piétons.

Le montant de cette réfection s'élève à 27 510 € HT.



Les routes des Gargues et du Parc à Daims ont fait peau neuve !

La déviation mise en place durant quasiment un mois pour les travaux aux abords du lac des Dronières avait fortement endommagé la route des Gargues et la route du Parc à Daims à tel point qu'il était devenu dangereux de circuler sur celles-ci.

Bien que leur rénovation n'ait pas été prévue au budget communal 2024, nous nous sommes trouvés dans l'obligation d'engager des travaux très rapidement.

Aussi, concernant la route du Parc à Daims, le chantier a débuté le 10 juin pour se terminer le 21 juin. Les accotements ont été confortés, les fossés creusés et la structure renforcée avant de réaliser un tapis en enrobé flambant neuf.

Le coût de cette réfection se monte à 140 529 € HT.

Pour la route des Gargues, les travaux ont été un peu plus longs puisque nous avons fait le choix de profiter de ce chantier pour élargir la voie et créer de nouveaux stationnements longitudinaux. Débuté le 1^{er} juillet, le chantier s'est poursuivi jusqu'au 19 juillet. La chaussée a été purgée sur les zones les plus meubles et empierrée avant de réaliser un nouvel enrobé sur la totalité de la voie. Cette réfection représente un coût de 144 667 € HT.

Ces deux dépenses étant aussi conséquentes qu'imprévues, nous avons sollicité l'aide financière du Département qui a répondu positivement à notre demande. Il devrait prendre en charge environ la moitié du montant des travaux, ce qui est une bonne nouvelle ! Nous remercions sincèrement nos élus départementaux pour leur écoute.

Le chemin rural du Crêt a été sécurisé

Fin août 2023, nous avons constaté un glissement de terrain en bordure aval du chemin rural du Crêt situé entre les Ponts de la Caille et le hameau de chez Vaudey. Nous avons alors balisé immédiatement cet effondrement afin d'avertir les usagers du danger.

Après avoir réalisé une étude géotechnique pour s'assurer de la stabilité de la structure restante, **des travaux ont été réalisés en juin par l'entreprise DLS afin de déporter le chemin du côté haut : curage du fossé, busage sur une vingtaine de mètres, terrassement dans la roche et remise en forme, le tout pour un montant de 3 120 € HT.**

Enfin, une glissière de sécurité a été installée, pour un coût de 2 576 € HT, dans le but de finaliser ce chantier et sécuriser définitivement ce chemin.



Où en est le projet d'OAP 3 ?

Notre commune et, plus largement, notre territoire se sont beaucoup développés ces dernières années et nos équipements publics arrivent à saturation.

Notamment, **nos professionnels de santé sont à l'étroit dans la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP)** pourtant récente. Également, même si des projets sont en cours, **il manque encore des places en crèche**, surtout avec la baisse du nombre d'assistantes maternelles.

Nous voulons aussi créer des hébergements adaptés aux seniors afin de leur proposer une solution intermédiaire avant l'entrée en EHPAD. De même, nos jeunes qui souhaitent quitter le nid familial doivent pouvoir accéder à **des logements abordables financièrement** ; des studios pourraient être une solution.

Enfin, si notre commune a été pilote en proposant le premier appartement en BRS (Bail Réel Solidaire) de Haute-Savoie, plus aucun logement sur ce modèle n'a été proposé par les promoteurs depuis.

C'est pourquoi, nous souhaitons relancer cette offre qui permet aux ménages modestes de devenir propriétaire d'un logement neuf à un prix abordable sous certaines conditions.

En résumé, nous avons réfléchi à tous les besoins qui se sont dessinés pour Cruseilles ces dernières années et élaboré un programme afin de consulter les promoteurs intéressés pour nous accompagner.

Vous l'aurez compris, ce programme prendra vie sur le tènement foncier situé route de l'Usine, appelé aussi OAP 3 dans le cadre de notre nouveau PLU.

Aujourd'hui, 7 promoteurs ont travaillé sur notre projet et, après analyse et sélection par la municipalité, 3 ont été retenus pour continuer à avancer. Enfin, un seul sera retenu, en accord avec les propriétaires des terrains concernés, dès septembre pour mettre en œuvre ce programme ambitieux.

Quand celui sera suffisamment avancé, nous ne manquerons pas de le présenter aux Cruseilliens.



La liste des usagers autorisés à emprunter la voie bus a été élargie

En août, le deuxième tronçon de la voie bus, situé entre le rond-point de Copponex et le carrefour de la déchetterie, a été ouvert à la circulation.

À cette occasion, la commune a sollicité les services du Département afin de pouvoir élargir la liste des usagers autorisés à circuler sur celle-ci.

Désormais, sont autorisés à emprunter cette voie :

- Les taxis,
- Les véhicules de transports en commun de voyageurs des lignes régulières,
- Les véhicules de transport scolaire,
- Les cycles,
- Les tracteurs, matériels agricoles visés à l'article R311-1 du code de la route,
- Les véhicules des services de secours et ceux des forces de l'ordre en intervention,
- Les véhicules du gestionnaire de voirie exclusivement dans le cadre de ses missions d'entretien et d'exploitation du réseau routier.

Nous avons également relayé auprès des services du Département la demande des motards de pouvoir aussi utiliser cette voie mais sans succès : **les motos restent interdites sur la voie bus pour des raisons de législation.**



Bilan financier de l'acquisition de l'Ancolie

Début août, L'Ancolie a réouvert ses portes avec un nouveau nom : L'Arborescence.

C'est une grande satisfaction pour la municipalité d'avoir permis à ce bel établissement de reprendre vie, ceci grâce à Jennifer et Loïc DELETRAZ, les nouveaux gérants très motivés. Nous sommes certains que les Cruseilliens s'en réjouissent tout autant.

Après cette longue période où il a fallu négocier le prix d'acquisition de ce bâtiment, trouver le bon montage financier, chercher des repreneurs sérieux puis les accompagner dans les travaux de réhabilitation et les démarches pour une réouverture, il est temps de faire un bilan.

L'Ancolie a été achetée pour un prix de 1 900 000 € nets. Nous avons choisi de rembourser l'EPF (Etablissement Public Foncier), qui s'est porté acquéreur pour le compte de la commune de Cruseilles, sur 20 ans ; soit un remboursement en capital de 95 821,69 €/an.

À cela s'ajouteront chaque année les frais de portage et les intérêts au taux fixe de 2,70 %.

En contrepartie, nous percevrons un loyer de 7 500 € HT/mois durant les 2 premières années puis de 10 000 € HT/mois par la suite ; soit respectivement 90 000 € HT/an puis 120 000 € HT/an ensuite. Ceci nous permettra dès la 3^{ème} année, de compenser la quasi-totalité de l'annuité versée à l'EPF, intégrant les frais et les intérêts.

Le but de cette acquisition était de reprendre la main sur cet établissement cher aux Cruseilliens tout en essayant de la rendre indolore pour les finances de la collectivité, pari gagné !

Il est également à noter que le mobilier présent lors de l'acquisition du bâtiment ainsi que quelques travaux structurels ont été financés par la commune pour environ 90 000 € HT et qu'une subvention de 50 % de ce montant nous sera versée par le Département.

L'appel d'offres concernant l'installation de la vidéoprotection est lancé

Vous êtes nombreux à nous demander quand est ce que le système de vidéoprotection sera installé.

Nous avons attendu en vain que l'État nous dote d'une subvention pour financer une partie de cet équipement chiffré à environ 140 000 € HT.

Aujourd'hui, la municipalité a décidé de ne plus attendre une réponse de sa part pour avancer et a lancé en juillet dernier l'appel d'offres pour la fourniture et l'installation d'un système de vidéoprotection aux entrées de Cruseilles et au niveau des principaux équipements publics.

La commune est d'ores et déjà assurée du soutien financier de la Région à hauteur de 50 000 €.
Les travaux devraient débuter cet automne.



L'accessibilité à la salle paroissiale a été améliorée

En avril, à la demande de la Paroisse, nous avons apporté quelques modifications à l'accès à la salle paroissiale du côté de l'église.

L'entreprise NGE a ainsi élargi le passage pour permettre à une personne à mobilité réduite d'accéder à la salle sans difficulté. Ces travaux ont coûté 8 970 € HT. En complément, un nouveau garde-corps a été installé en août par DB Soudure pour 2 156 € HT.

Afin d'optimiser le déplacement de l'entreprise NGE, nous en avons profité pour remplacer les pavés complètement décelés de l'intersection entre la rue du Corbet et la rue des Prêtres par un enrobé pour un montant de 9 716 € HT.

Un petit coup de neuf au Corbet !



Suivez nos actualités
sur la page Facebook 
l'application Intramuros
et le site Internet de la mairie
www.cruseilles.fr



FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

Mouvements du personnel communal entre le 1^{er} mars et le 31 juillet 2024

• Service Administratif

- Recrutement de Véronique Quique au service accueils sécurisés en CDD du 3 juin au 3 novembre 2024 dans le cadre du remplacement d'un agent en congé maternité.
- Mutation de Clémentine Rossi à compter du 1^{er} juillet 2024. Après sept années passées au sein de la mairie, Clémentine part pour de nouvelles aventures professionnelles au Centre de Gestion 74. Bonne continuation à elle !

• Service Technique :

- Recrutement de Patrick Gay en CDD du 10 juin au 31 août 2024 pour compléter l'équipe technique.
- Emplois été 2024 : la commune a recruté Aurélien Voiron, Maxens Ancey et Kylian Dupont sur les mois de juillet – août 2024

• Service Enfance-Jeunesse :

- Mutation de Camille Leleu à compter du 22 juillet 2024. Après sept années passées au sein de la mairie, Camille part pour de nouvelles aventures professionnelles à Ugine. Bonne continuation à elle !
- Recrutement de Chrystel Dunand en qualité d'adjointe au responsable à compter du 1^{er} juin 2024.
- Recrutement en CDD de Guillaume Rude du 29 avril au 7 juillet 2024 pour remplacer un agent indisponible en restauration scolaire.
- Recrutement en CDD de Méline Paillard du 6 au 11 juin 2024 pour remplacer un agent indisponible en restauration scolaire.

* Recrutement en CDD (du 3 au 22 juillet) pour compléter l'équipe d'animation dans le cadre de l'accueil de loisirs d'été :

- Clara Ben Abdelaziz
- Camille Moravski
- Stéphanie Rebulli



Pot de départ
Clémentine et Camille
le 19 juin 2024.

Pot de départ du service Enfance le 4 juillet 2024



RECRUTEMENT D'ADJOINTS D'ANIMATION PÉRISCOLAIRE RENTÉE 2024-2025



La commune de Cruseilles propose du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025 :

• 1 poste à temps non complet annualisé (environ 21 heures hebdomadaires)

- En période scolaire : temps méridien et garderie du soir
- En période de vacances scolaires (sept semaines travaillées) à raison de 46 heures hebdomadaires.
- Diplôme(s) de l'animation souhaité(s)
- Rémunération basée sur le 1^{er} échelon de la grille d'adjoint d'animation (1801,74 € brut à temps plein)

• 5 postes à temps non complet annualisés (environ 8h hebdomadaires) pour le temps méridien

- Horaires :
 - Lundi : 9h45-11h15/11h30-13h30
 - Mardi, jeudi et vendredi : 11h30-13h30
- Diplôme(s) de l'animation souhaité(s)
- Rémunération basée sur le 1^{er} échelon de la grille d'adjoint d'animation (1801,74 € brut à temps plein)

Contact : mairie@cruseilles.fr



AFFAIRES SOCIALES ET LOGEMENT

Attribution de logements sociaux à 19 foyers cruseillois

Les logements sociaux situés dans les deux derniers bâtiments du programme immobilier Grand'R sur la route des Dronières ont été livrés le 1^{er} août.

Après analyse des dossiers de candidature, les 50 logements sociaux ont été attribués par la commission du bailleur social, Haute-Savoie Habitat.

Ces logements sont répartis en plusieurs contingents (commune, préfecture, département, action logement).

La commune de Cruseilles dispose d'un contingent de 19 logements pour lequel elle a proposé des candidats selon plusieurs critères dont le caractère d'urgence, le niveau de revenus, etc. puis c'est la commission du bailleur social qui a décidé en dernier lieu de l'attribution des logements.

Concernant cette opération, des logements T2 et T3 ont ainsi pu être attribués à des couples, familles et familles monoparentales et à des retraités de Cruseilles.

Nous nous réjouissons d'avoir ainsi pu faire avancer de manière significative la liste des demandes de logements sociaux sur la commune.

Prochaines permanences de la mutuelle Just

La commune propose une mutuelle aux tarifs négociés pour les personnes domiciliées ou travaillant à Cruseilles.

Les prochaines permanences se tiendront en salle consulaire de la mairie aux dates suivantes :

- de 9h à 12h le jeudi 5 septembre,
- de 9h à 12h et de 14h à 17h les jeudis 3 octobre, 17 octobre, 31 octobre, 14 novembre, 28 novembre et 12 décembre.

Cruseilles accueille de nouveaux ateliers animés par SereniMouve

SereniMouve est une entreprise qui cherche à favoriser l'autonomie et le bien vieillir chez soi. Elle propose notamment l'animation d'ateliers pleins de bons conseils pour faciliter la vie quotidienne des personnes de 60 ans et plus.

C'est ainsi que nous vous proposons 3 ateliers en septembre : les lundis 9, 16 et 23 de 14h30 à 16h30 en salle consulaire de la mairie.

La thématique du premier porte sur le tri et la place que l'on peut faire chez soi : vous y découvrirez des astuces et des méthodes de classement.

Pour le deuxième, l'animatrice vous aidera à constituer un classeur familial d'urgence et vous renseignera sur son utilité.

Quant au troisième, il portera sur la vigilance à avoir lors de démarchages téléphoniques ou face à des mails frauduleux.

Les inscriptions se font à l'accueil de la mairie ou au 04 50 32 10 33.



Ateliers GRATUITS pour les SENIORS DE 60 ans et plus

LUNDI 9 SEPTEMBRE 2024 de 14h30 à 16h30

C'est décidé!
JE FAIS DU TRI ET DE LA PLACE

Facile à dire !
Un atelier pour discuter des fausses bonnes raisons qui nous poussent à garder des choses inutiles et des bonnes méthodes pour trier efficacement.

LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024 de 14h30 à 16h30

Classer ses documents
Et constituer un
CLASSEUR FAMILIAL D'URGENCE

Pourquoi et comment classer vos papiers ? Un atelier qui vous aidera à constituer un classeur familial d'urgence en regroupant les informations importantes pour vous et votre famille.

LUNDI 23 SEPTEMBRE 2024 de 14h30 à 16h30

INTERNET,
DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE
Soyons vigilants tout en restant sereins!

Un atelier pour échanger sur les bonnes pratiques qui permettent de rester sereins face aux mails indésirables ou malveillants, aux mésaventures sur internet et au harcèlement téléphonique.

UN CLASSEUR MÉMO RÉCAPITULATIF SERA OFFERT AUX PARTICIPANTS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS AUPRÈS DE LA MAIRIE AU 04 50 32 10 33



MAIRIE DE CRUSEILLES
SALLE CONSULAIRE
35, Place de la Mairie
74350 CRUSEILLES

Ateliers Prévention et Bien Vieillir financés par Le Conseil Départemental de Haute-Savoie et la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie

Ateliers et permanences de l'UDAF

L'Union Départementale des Associations Familiales, qui intervient sur notre commune, est une institution d'utilité publique qui est agréée en qualité d'association de défense des consommateurs et de représentant des usagers.

Elle gère plusieurs activités : le point conseil budget, le point info famille, le service Ressourcez Vous pour les aidants familiaux, un soutien aux tuteurs familiaux et la prévention des expulsions.

Notre conseillère, Dominique, intervient depuis le début de l'année, pour des ateliers d'accompagnement numérique. Depuis le mois de juin, une permanence itinérante s'est installée sur le parking de la salle socio-culturelle tous les 15 jours. Elle s'adresse à toute la population qui a besoin d'aide, de renseignements, d'informations.



Le repas des aînés aura lieu le 10 novembre.
Réservez votre date !

Cette année, nous accueillerons les plus de 70 ans lors du traditionnel repas des aînés qui aura lieu le dimanche 10 novembre, à partir de 12h, dans la salle socio-culturelle.

Les inscriptions se font à l'accueil de la mairie ou au 04 50 32 10 33 jusqu'au jeudi 31 octobre.

Le coût du repas pour les personnes accompagnantes est de 30 €.

Comme en 2023, nos aînés ont le choix entre le repas ou le colis de Noël.

Nous nous réjouissons de vous retrouver !

Après une trêve pendant l'été, l'UDAF reprendra ses activités à Cruseilles à l'automne et vous proposera :

- **des ateliers numériques** (sur inscriptions à la mairie) :
En salle consulaire de la mairie, en groupe le matin de 10h à 12h ou dans le véhicule de l'UDAF en atelier individuel de 40 minutes l'après-midi de 12h30 à 14h30.
 - lundi 23 septembre : Cybersécurité, arnaque en ligne
 - lundi 21 octobre : Impôt, Ameli, CAF
 - lundi 25 novembre : Débuter avec son smartphone
 - lundi 9 décembre : Débuter avec son ordinateur

- **une permanence gratuite**

en parallèle, à ces mêmes dates, de 10h à 12h et de 12h30 à 15h45, vous pouvez venir sans rendez-vous dans le véhicule de l'UDAF qui sera stationné sur le parking du nouveau complexe sportif.



L'UDAF VOUS RÉPOND ET VOUS AIDE DANS VOS DEMARCHES

Nous vous proposons...

- Accompagnement à la gestion du budget familial
- Soutien aux aidants familiaux
- Accompagnement à la parentalité numérique
- Inclusion numérique
- Information aux tuteurs familiaux

De quoi s'agit-il ?

- Des permanences itinérantes
- Des professionnelles à votre écoute
- Des conseils gratuits, adaptés et confidentiels
- Une prise de rendez-vous pour un entretien personnalisé

Permanences itinérantes

Consultez notre site :
→ www.udaf74.fr
→ numerique@udaf74.fr

Demande de renseignements

Dominique JAMET
Conseillère numérique
06 26 68 26 45



PERMANENCES DU CCAS

Les permanences ont lieu à la mairie tous les mercredis de 14h à 16h, avec ou sans rendez-vous. Différentes aides sont proposées : aide aux dossiers administratifs, demandes de logement, renseignements sur les allocations...



ZOOM Septembre en Or



Yanis 2004 - 2014

Malgré les progrès de la recherche, le cancer reste la première cause de décès par maladie chez les enfants de plus d'un an.

Afin de sensibiliser, mobiliser et développer les initiatives pour guérir plus et guérir mieux les cancers de l'enfant, la commune de Cruseilles s'associe à l'association Nos P'tites Étoiles qui sensibilise sur ce sujet depuis 9 ans (les fondateurs cruseillois de cette association ont eux-mêmes perdu leur fils aîné, Yanis, à l'âge de 10 ans après s'être battus pendant plus de 2 ans contre son cancer des os).

Extension du mouvement « Gold in September » né aux Etats-Unis en 2012, Septembre en Or vise à mettre en lumière la lutte contre les cancers de l'enfant : ses besoins, ses espoirs, ses histoires, ses acteurs.

Parce que cette cause est universelle, mobilisez-vous à nos côtés, faites connaître cette cause, portez de l'or, faites un don, soutenez toutes les actions en faveur de la lutte contre les cancers de l'enfant pour que les chercheurs puissent avancer plus vite...

Ainsi nous contribuerons, ENSEMBLE, à limiter le nombre de décès dus aux cancers chez nos enfants !



À Cruseilles, Septembre en Or pourra également compter sur la mobilisation des commerces du Cru et de l'association Jeux d'aiguilles.



Chaque année,
plus de 500 enfants et adolescents
meurent encore du cancer en
France et 6000 en Europe.



9 ans de sensibilisation pour Nos P'tites Étoiles

L'association, née à Cruseilles en mars 2015 met un point d'honneur à sensibiliser et à donner une vision claire de la situation en ce qui concerne les cancers pédiatriques. En liaison permanente avec des centres d'oncologie pédiatrique, elle est en prise constante avec les soignants et les chercheurs.

Depuis l'an dernier, elle crée une synergie entre plusieurs communes, via les Conseils Municipaux Jeunes et d'autres associations, afin de sensibiliser tous azimuts. Ce sont donc les jeunes qui s'emparent en premier de cette cause essentielle et vont être à l'initiative d'actions diverses, destinées à collecter des fonds.

Nos P'tites Étoiles, outre son rôle d'accompagnement, collecte ces fonds pour les remettre à un collectif de chercheurs en oncologie pédiatrique avec lequel elle travaille depuis plusieurs années : React4Kids.

Ce collectif a un objectif ambitieux : mutualiser les compétences des chercheurs français pour comprendre les bases moléculaires des cancers de l'enfant et de l'adolescent, afin de pouvoir mieux les soigner dans l'avenir.

Pour cela, ils ont besoin de financement et les associations, à travers Septembre en Or, se mobilisent pour les aider financièrement à travers des collectes de dons et des événements.

Pour sa part Nos P'tites Étoiles collecte tout au long du mois de septembre et reverse 100% de ses rentrées d'argent à la recherche spécifique sur les cancers de l'enfant.

Nos p'tites Et iles

Plus forts ensemble !



Le Conseil Municipal des Jeunes de Cruseilles se mobilise !

Afin de sensibiliser la population, les jeunes élus ont réalisé **une exposition qui est présentée dans le hall d'accueil de la mairie et que vous avez pu découvrir lors du marché du dimanche 1^{er} septembre à Cruseilles.** Ils étaient d'ailleurs présents sur le marché pour vendre des gâteaux et des goodies afin de collecter des fonds

Ils prévoient également d'organiser **une action solidaire le samedi 14 septembre en collaboration avec l'association « Nos P'tites Étoiles ».**

Tous sont mobilisés pour faire de cette journée une vraie réussite. Ils vous réservent de belles surprises mais on sait d'ores et déjà qu'il y aura des maquillages, des châteaux gonflables, une buvette, des food trucks **et un concert gratuit du groupe Red Balloons à 20h au gymnase des Ébeaux.**

Deux belles occasions de collecter des fonds afin de soutenir les familles concernées et de contribuer à la recherche médicale.



Ensemble, mobilisons-nous contre les cancers de l'Enfant !

Septembre en Or

Le samedi 14 septembre

Animations et concert au gymnase des Ebeaux



Les laboratoires du groupe Bio-Val

Cette année, le groupe Bio-Val, partenaire de Nos P'tites Étoiles, se mobilise aussi pour sensibiliser et collecter des fonds au sein de ses établissements. Un engagement fort et solidaire pour cette entreprise présente sur les 2 Savoie.



Fin 2023 - Remise d'un chèque de 20 000€ aux chercheurs de l'équipe du Docteur Marie Castets au Centre Léon Bérard de Lyon.
Une collecte de fonds réalisée en partenariat avec l'Association Les Galets pour la Vie, le CMJ de la Biolle et celui de Bogève.



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

ACTUALITÉ DES COMMERCES

Apprendre à Apprendre



L'orthopédagogie a été développée depuis les années 1960 par nos cousins québécois pour identifier nos voies privilégiées d'apprentissage et les exploiter pour découvrir, ou redécouvrir, le plaisir d'apprendre. Il s'agit de prendre conscience de ses difficultés pour construire une stratégie personnelle de « contournement » en s'appuyant sur ses capacités.

Enseignante pendant 25 ans dans des contextes très variés, je vous propose un accompagnement personnalisé pour votre enfant, votre adolescent, vous-même ou vos parents.

Difficultés scolaires, manque de confiance, de motivation, difficulté à se concentrer, à s'organiser, à mémoriser, reprise d'études ? Il existe aujourd'hui des moyens d'identifier vos points forts et des techniques, ou des jeux, pour mieux les exploiter.

Rencontrons-nous ! Une douzaine de séances suffisent en général pour retrouver le plaisir de se sentir capable d'apprendre.

Je vous recevrai à partir du 21 août au Cabinet L'Essentiel, place de la Fontaine à Cruseilles.

Passionnée par l'écriture et convaincue de son importance dans le développement de nos enfants et adolescents, je pourrai aussi vous accompagner pour remédier aux difficultés liées au geste de l'écriture.

À partir du mois d'octobre, le 3^e vendredi de chaque mois à 8h30, un « café des parents » sera proposé avec Evelyne Torquato, conseillère familiale. À bientôt.

Laurence Martin

06 66 69 62 07- Laurtho74@gmail.com

L'arborescence

« C'est avec beaucoup d'émotions, de fierté et de labeur, que nous sommes prêts à vous faire pousser à nouveau la porte de l'Ancolie qui revêt juste le feuillage de l'Arborescence.

Nous savons que ce lieu a une âme, une histoire et nous souhaitons très sincèrement pouvoir continuer à écrire quelques pages avec vous.

Nous nous accorderons sur la même partition que celle de Cercier, en prônant une cuisine locale, instinctive et créative qui vit au rythme des saisons et aime à mettre les producteurs de proximité au centre.

L'hôtel de charme et la quiétude du lieu sont propices à la déconnection. Un espace bar vous accueille, du petit-déjeuner à l'apéritif du soir, en symbiose avec la nature environnante.

Nous avons grande hâte de vous accueillir sur l'une de nos nombreuses branches et d'œuvrer humblement à refaire battre le cœur de cet établissement dans la vie de Cruseilles. »

L'équipe de l'Arborescence

Ouvert depuis le 3 août

Hôtel : 7/7 jours

Restaurant : du mercredi au samedi, déjeuner et dîner

dimanche uniquement au déjeuner

09 56 02 68 96



La Pharmacie du Salève déménage

La Pharmacie du Salève déménage dans ses nouveaux locaux au 495 route d'Annecy à Cruseilles autour du 24 septembre 2024.

Nous serons ravis de vous accueillir dans cet établissement moderne, conçu pour répondre aux nouvelles missions du pharmacien.

Vous pourrez bénéficier d'entretiens dans des espaces de confidentialité pour effectuer des tests rapides d'orientation au diagnostic, tels que ceux pour la cystite chez la femme ou l'angine. Nous proposons également des services de rappels de vaccins et autres entretiens de prévention.

De plus, nous mettons à votre disposition une gamme d'articles de matériel médical et d'orthopédie pour répondre rapidement à vos besoins.

Pour faciliter votre visite, un parking sera réservé exclusivement à notre clientèle, et un accès par une passerelle sera disponible pour ceux venant du Carrefour Market.

Un service de livraison sera également proposé pour les personnes à mobilité réduite.

Pour votre confort, vous trouverez une borne de paiement automatique afin de réduire votre temps d'attente, ainsi qu'un guichet pour les ventes sans ordonnance.

Afin de réaliser cette transition, nous serons contraints de fermer quelques jours. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour la gêne occasionnée.

Nelly et Guillaume Paquin



Sage-femme échographiste

J'ai le plaisir de vous annoncer l'ouverture de mon cabinet en tant que sage-femme échographiste, à partir du 2 septembre 2024. Il se situe au 499 route d'Annecy à Cruseilles, dans le nouveau bâtiment à côté de Carrefour Market.

Après dix années de pratique en salle d'accouchement et en tant que sage-femme échographiste, j'ai décidé de m'installer en libéral.

Je me réjouis d'avance d'assurer la prise en charge des patientes de notre région pour la réalisation d'échographies obstétricales ou gynécologiques.

J'effectue toutes les échographies de grossesse, des échographies pour le suivi d'aide médicale à la procréation, des échographies de contrôle gynécologique (kystes, fibromes, dépistage...).

La prise de rendez-vous se fait sur Doctolib.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter www.echographie-pernot.fr.

Au plaisir de vous suivre,
Pauline Pernot

Le réseau Stars in Bornes

Notre association est un regroupement de femmes entrepreneures, œuvrant dans le milieu du bien-être et qui résident sur le Plateau des Bornes.

Nous avons à cœur d'animer la vie locale, de faire connaître nos missions/métiers à toutes et tous, afin d'accéder à plus de bien-être et d'épanouissement de soi.

De plus, nous serions ravies d'ouvrir les portes de notre beau réseau à toutes les femmes entrepreneures du Plateau des Bornes, qui aimeraient faire connaître leur activité (afférente au bien-être), qui souhaiteraient intégrer une association remplie de belles valeurs humaines et qui seraient à la recherche de soutien dans leur voie entrepreneuriale.



Un nouvel artisan sur Cruseilles !



DCB Sanitaire Chauffage

Besoin d'un plombier chauffagiste à Cruseilles et ses environs ?

DCB Sanitaire Chauffage, fondé par un jeune artisan, est là pour vous aider !

J'offre des services de dépannage, réparation et entretien en plomberie et chauffage, disponibles 24h/24 et 7j/7.

J'interviens rapidement pour résoudre vos urgences et propose aussi l'installation de nouveaux équipements ainsi que l'entretien régulier de vos systèmes.

Contactez-moi dès maintenant au 06 84 33 43 03 !
Julien De Chérancé
06 84 33 43 03
dcb.sanitaire.chauffage@gmail.com

L'UCPC devient «Commerces du Cru»

L'Union Commerciale de Cruseilles a le plaisir de vous dévoiler sa nouvelle identité. Nous avons ensemble décidé de donner un nouveau souffle à nos commerces de Cruseilles, en commençant par renommer notre union qui porte désormais le nom de : « Commerces du Cru ».

Nous sommes dorénavant présents sur les réseaux sociaux, via INSTAGRAM et FACEBOOK. Vous pouvez retrouver notre nouveau logo sur les vitrines des commerçants adhérents.

Nous espérons que ce changement insufflera un vent de dynamisme autant au niveau des commerçants, qu'au niveau de notre clientèle. Ensemble, nous avons l'opportunité de nous entraider, de communiquer et de créer un lien pour continuer à exister avec le sourire, la proximité et l'envie de satisfaire au mieux notre fidèle ou nouvelle clientèle.



Facebook



Instagram



Commerçants, artisans, professions libérales :

Vous êtes concernés ou au courant de changements ou d'événements majeurs concernant les activités économiques de Cruseilles (ouverture, déménagement, grande braderie...), n'hésitez pas à vous adresser à la mairie pour que nous relayions vos informations.



ENFANCE ET PÉRISCOLAIRE

Un été sportif et convivial à l'accueil de loisirs

En juillet, l'accueil de loisirs s'est transformé en véritable terrain de jeux pour les enfants, avec une thématique axée sur le sport pour faire le lien avec les Jeux Olympiques.

Les animateurs ont proposé un programme varié et dynamique. Les petits comme les grands ont pu relever des défis sportifs et artistiques tout au long de l'été.

Les sorties organisées ont également été très appréciées des enfants : plan d'eau biotop à Combloux avec vue sur le Mont-Blanc, base de loisirs d'Orange avec mini-golf, tubby et luge d'été ainsi que le plan d'eau de Seyssel.

En parallèle, les mini-camps dans l'Ain et en Savoie ont permis aux enfants de partager des moments de convivialité et d'échanges inoubliables. Ces séjours offrent à nos petits campeurs l'opportunité de s'évader de leur quotidien, de se dépasser et de vivre des expériences enrichissantes.

La veillée familles à thème a également rencontré un grand succès auprès des parents et des enfants. Entre jeu de piste, défis et zumba, tout le monde a suivi le rythme et a profité des bons plats apportés par chacun.

Un stage arts plastiques avec une intervenante a également été proposé dans nos locaux pour le bonheur des enfants et des ados.

En août, nous avons continué les vacances dans une ambiance chaleureuse et détendue. La journée autour des



jeux magnétiques de construction de « la fabrique à créa » a fait le consensus autour de la créativité et de l'imagination. En bref, cet été a été synonyme de rires, de découvertes et de souvenirs. Rendez-vous lors des prochaines vacances pour de nouvelles aventures à l'accueil de loisirs !

Alors que l'été se termine, l'équipe se mobilise pour préparer activement la rentrée de septembre. Une nouvelle année scolaire s'annonce, riche, avec un programme varié et stimulant dans un environnement chaleureux et bienveillant, propice à l'épanouissement de chaque enfant. Des espaces de détente, des moments de convivialité et des temps d'échanges seront aménagés pour favoriser le bien-être et la sociabilisation des enfants.

C'est avec enthousiasme que l'équipe du service enfance jeunesse se prépare à accueillir les enfants pour une nouvelle année !





JEUNESSE

Départ de Madame Quiblier, principale du collège Louis Armand

Lors du dernier conseil d'administration du collège le 27 juin 2024, nous avons remercié Sylvie Quiblier pour les 7 années scolaires passées à la tête de notre collège et au service de nos élèves.

En effet, elle a été appelée vers de nouvelles fonctions pour la rentrée 2024, celles de principale du collège Raoul Blanchard à Annecy.

Nous avons fortement apprécié sa simplicité, son pragmatisme, son dynamisme et sa bienveillance envers les élèves.

Même si nous la voyons partir le cœur un peu serré, nous lui souhaitons le meilleur pour sa nouvelle mission et la remercions pour ces années de collaboration fructueuse et agréable.



Magnifique commémoration du 80^{ème} anniversaire de la libération de la Haute-Savoie avec les enfants des écoles de Cruseilles et Vovray-Le Sappey

Le mardi 11 juin 2024, les élus et les représentants des associations mémorielles ont éprouvé beaucoup de plaisir et de fierté à accompagner les écoles de Cruseilles et Vovray-Le Sappey lors de cet après-midi de commémoration au stade Joseph Revillard.

Bravo à l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) et aux enseignants pour l'organisation de ce bel évènement et félicitations aux enfants pour leur implication et leur sérieux lors de cette représentation empreinte d'émotion et de solennité !

Merci également aux parents venus très nombreux pour les soutenir !



Le Point Écoute Jeunes reprendra du service à la rentrée



Le Point Écoute Jeunes s'adresse à tous les jeunes entre 10 et 21 ans qui souhaitent échanger, se renseigner, se confier, trouver une oreille attentive et bienveillante, des conseils, passer un moment détendu, réconfortant, joyeux ou instructif...

Rien n'est imposé ; c'est toi qui décides des sujets que tu souhaites aborder. Viens comme tu es, avec tes préoccupations, tes questions.

Evelyne te reçoit gratuitement, sans rendez-vous et en toute confidentialité.

N'hésite pas à venir et à pousser la porte !

Ceux qui en ont déjà bénéficié regrettent de ne pas en avoir entendu parler plus tôt.

Faites connaître le Point Écoute Jeunes !

Parents, amis, recommandez le Point Écoute aux jeunes autour de vous.

La date de reprise est fixée au vendredi 20 septembre. Les horaires ont été revus pour correspondre à la fréquentation effective : le Point Écoute sera ouvert de 16h45 à 18h45, les 1^{er} et 3^{ème} vendredis du mois.

📍 à Cruseilles, dans les locaux du CLAE, rue des Prés longs





CULTURE ANIMATION TOURISME

La famille de Jean Gilbert nous a fait un grand honneur !

Le 30 mai 2023, en l'église de Cruseilles, nous avons rendu un dernier hommage à Jean Gilbert, figure de la résistance, qui venait de nous quitter.

Sachant Jean très attaché à Cruseilles puisqu'il y était né, ses enfants ont décidé ce printemps, lors du déménagement de la maison familiale, de confier à la commune une partie de ses ouvrages, lettres, photos et uniformes, souvenirs de son passé de résistant et de son engagement pour le devoir de mémoire jusqu'à ses derniers jours.

Nous avons été très touchés de la confiance que sa famille nous a témoignée avec ce don et aussi très fiers d'accueillir à la mairie les affaires personnelles de Jean pour qui nous aurons à jamais un profond respect et beaucoup d'admiration.

Nous mettrons à profit les journées d'hiver pour trier ces livres et documents dans l'idée de créer une bibliothèque « Jean GILBERT » en mairie et peut-être de confier certains effets aux archives départementales.

Nous ferons en sorte d'être dignes de ce don et de Jean. Merci à Christine, Dominique et Roland, ses enfants, pour ce geste qui nous touche très sincèrement !

Bientôt la 6^{ème} édition de la fête des métiers d'art et d'artisanat

Le 20 juillet, la fête des Métiers d'art et d'artisanat a connu une belle fréquentation. Face à cette nouvelle réussite et à l'ampleur que prend cette fête, l'association reconduit l'événement pour sa 6^{ème} édition le samedi 14 septembre de 10h à 18h sur la place de l'église.

Comme pour les précédentes éditions, certains artisans vous proposeront des démonstrations pour que vous puissiez les voir à l'œuvre.

+ d'infos : Facebook
« Association Métiers d'Art et d'Artisanat Cruseilles ».

Don de quatre aquarelles de Josette Buzaré à la commune



Lorsque nous avons fait du tri à L'Ancolie, nous avons retrouvé plusieurs aquarelles que Madame Buzaré, habitante de Cruseilles bien connue pour ses nombreuses publications et ses talents artistiques, avait mis en dépôt dans l'établissement voilà quelques années.

Heureuse de récupérer ses œuvres, elle nous a gentiment remerciés en nous offrant quatre belles aquarelles qui ornent désormais un couloir de la mairie.

Nous remercions chaleureusement Josette Buzaré pour ce don !



Les Monts du Genevois, votre nouvel Office de Tourisme

Depuis le 1^{er} janvier, l'Office de Tourisme des Monts du Genevois (précédemment appelé Monts de Genève) est votre interlocuteur privilégié pour tout renseignement touristique.

Que vous soyez connaisseur du territoire ou nouvel habitant, prenez conseil auprès d'eux sur les activités autour de vous.

Découvrez la destination

Le Pays de Cruseilles fait désormais partie d'une destination élargie qui trouve sa place entre lacs et montagnes, lovée entre trois massifs : le Vuache, sauvage et indomptable, le Salève, surprenant et mystérieux, et les Voirons, protégés et secrets.

L'Office de Tourisme, qui officie aussi pour les habitants d'Annemasse-Agglomération et de la Communauté de Communes du Genevois, renseigne sur l'offre de loisirs de 42 communes, dont Cruseilles. Vous retrouverez sur leur site internet des informations sur les sites touristiques majeurs, les balades pédestres et cyclos, des idées d'activités récréatives, de restaurants, d'hébergements... Une rubrique agenda permet de recenser toutes les manifestations culturelles, sportives et associatives des trois territoires qu'elles soient organisées par les associations, les communes ou les entreprises privées.

Laissez-vous guider !



Credit photo :
OT Monts du Genevois
A. Modylevskaia

Emilie Beaupere
Conseillère en séjour

Parce qu'il existe mille et une façons de découvrir la destination, prenez contact avec les conseillers en séjour de l'Office de Tourisme. Véritables experts du territoire, ils pourront vous proposer des activités adaptées à vos envies et vous envoyer un carnet de séjour digital avec toutes les informations.

Retrouvez également les éditions de l'office de tourisme à l'accueil de la mairie. Vous pourrez repartir avec la carte des itinéraires randos/cyclos et le magazine de la destination. Prochaine sortie en décembre !

+ d'infos :
Office de Tourisme des Monts du Genevois
+33(0)4 50 95 07 10
ot@montsdugenevois.com
montsdugenevois.com



DÉVELOPPEMENT DURABLE ET MOBILITÉ

Installation d'une borne de recharge électrique sur le parking du Pontet

En début d'été, en collaboration avec le SYANE, une borne de recharge électrique rapide (50kW) a été installée sur 3 places de stationnement bordant le giratoire.

Bien évidemment, le stationnement étant déjà bien contraint, il n'est pas jamais souhaitable de supprimer des places « classiques » mais le besoin en bornes de recharge se fait bien sentir à Cruseilles.

En effet, nous n'avions jusqu'alors qu'une seule borne de recharge publique située route d'Annecy. Il nous a donc semblé important d'en déployer de nouvelles.

En 2024, une borne a donc trouvé sa place sur le parking du Pontet. L'an prochain, nous devrions en installer une supplémentaire, le lieu reste à déterminer.

La participation financière de la commune pour cet équipement se monte à 2 700 €.

Une nouvelle solution pour composter et trier ses biodéchets sur le territoire de la CCPC : les bornes biodéchets



Depuis le 1^{er} janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti gaspillage, le tri des biodéchets est généralisé et concerne tous les particuliers.

La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles accompagne ses citoyens dans la mise en place de solutions pour un meilleur tri des déchets.

Pour répondre à la nouvelle réglementation « Le tri des biodéchets, une obligation pour tous », de rendre accessible à tous les foyers un moyen de trier les déchets alimentaires, la CCPC a choisi de mettre en place des bornes de biodéchets à destination des habitants résidant dans des logements collectifs, en complément des solutions déjà existantes sur le territoire du Pays de Cruseilles (compostage individuel, compostage collectif).

Depuis mars 2024, la CCPC a lancé une phase de test dans les communes d'Allonzier la Caille et de Cruseilles en installant des points d'apports volontaires (bornes biodéchets).

Cela permet aux citoyens résidant dans des logements collectifs et n'ayant pas accès à un jardin privé ou à un site de compostage collectif, de trier leurs biodéchets.

Les secteurs concernés jusqu'en octobre 2024 :

- Cruseilles « Centre » (4 bornes biodéchets)
- Allonzier la Caille « Les Muzes » (1 borne biodéchets)
- Allonzier la Caille « Parcs d'Activités Economiques de la Caille » (1 borne biodéchets)

Un déploiement progressif sur les autres communes du Pays de Cruseilles est programmé pour l'automne 2024.

La CCPC offre un bio-seau gratuit aux habitants des secteurs concernés. Pour récupérer votre bio-seau une demande doit être faite au préalable sur le site internet de la CCPC ou par téléphone au 04 50 08 16 16.

Des questions ? Un doute sur le nouveau geste de tri ?

Téléchargez le guide mémo-tri biodéchets de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles
www.ccpcpaysdecruseilles.org
04 50 08 16 16 | Service déchets

Pays de Cruseilles
LA COLLECTE SÉPARÉE DES BIODÉCHETS ARRIVE
au Pays de Cruseilles

LE TRI DES BIODÉCHETS
à la portée de tous !

Quartiers test : Cruseilles « Centre », Allonzier la Caille « PAE », Allonzier la Caille « Muzes »

Mars 2024

Déploiement progressif sur les autres communes courant Automne 2024

Retrouvez les bornes près de chez vous sur : www.ccpcpaysdecruseilles.org

Je réserve mon bio-seau en flashant le code QR sur le site internet. C'est gratuit.

DÉCHETS AUTORISÉS

Restes de repas, viandes, poissons, os et arêtes, coquilles de fruits de mer, d'oeufs et de noix	Fromages, sauces, huiles et pains, épluchures d'agrumes	Cheveux, poils d'animaux et plumes
Épluchures de fruits et légumes	Marc et filtres de café, sachets de thé	Essuie-tout, serviettes en papier non colorées, boîtes d'oeufs découpées en morceaux

Recyclez vos déchets alimentaires

Méthanisation et production d'énergie

Retour au sol

Pays de Cruseilles 268 Route du Sud, 74350 Cruseilles - Tél : 04 50 08 16 16 - ccpc@ccpcpaysdecruseilles.org - www.ccpcpaysdecruseilles.org
Allonzier la Caille - Andilly - Cerdier - Cernex - Coppinex - Cruseilles - Cuvid - Monthonnex-en-Bornes - Saint-Blaise - Le Sappey - Villy-le-Bouveret - Villy-le-Pelloux - Vorey-en-Bornes

Édition 2024

Parlons Vrai!

VEN 4 OCTOBRE | 19H CRUSEILLES

Projection du film « Nous Paysans » d'Agnès Poirier et Fabien Béziat suivi d'un échange avec des agriculteurs et d'une dégustation de produits locaux

Soirée Ciné-débat Agriculture & Cohabitation

Comment partager nos lieux de vie, de travail et de loisirs ?

Entrée gratuite

CINÉBUS
Collège Louis Armand (entrée Rue des Grands Champs)
74350 Cruseilles

Réservez votre place
Tel : 04 50 88 18 01
Événement ouvert à tous

CHAMBRE D'AGRICULTURE SAVOIE MONT-BLANC 73174

AGRICULTEURS GLIÈRES SALÈVE MANDALLAZ

haute savoie le Département

SAVDIF

© Black - Imaginart

Soirée ciné-débat le vendredi 4 octobre

Rendez-vous le vendredi 4 octobre à 19h à la salle Cinébus de Cruseilles (rue des Grands Champs) pour une soirée ciné-débat !

L'occasion d'échanger sur l'agriculture savoyarde et les enjeux de cohabitation sur le territoire : quelles pratiques adopter pour partager nos espaces ?

Au programme de la soirée :

- Projection du film "Nous Paysans" d'Agnès Poirier et Fabien Béziat : passionnant documentaire sur l'histoire du monde agricole français
- Echanges avec des agriculteurs sur les pratiques et enjeux de cohabitation sur le territoire
- Dégustation de produits locaux pour clôturer la soirée

Entrée gratuite et inscription conseillée sur ce lien : <https://my.weezevent.com/soiree-cine-debat-agriculture-cohabitation-cruseilles>

Cet événement est organisé par la Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc, avec le groupement des Agriculteurs Glières Salève Mandallaz, la commune de Cruseilles, le Conseil Départemental de la Savoie et le Conseil Départemental de la Haute-Savoie.



LA CAMPAGNE... RESPECT !

Soyez attentifs aux agriculteurs qui travaillent pour produire notre alimentation et préserver notre environnement. Evitons le piétinement de l'herbe, le vol des fruits et légumes, et contribuons à la propreté des cultures et des prés. En comprenant et en respectant les activités agricoles, nous préservons la campagne.





PROCHES DE VOUS

L'association Animatou 74, engagée pour la protection animale

La commune de Cruseilles s'investit dans la protection animale et notamment dans la lutte contre la misère féline en conventionnant chaque année avec l'association 30 millions d'amis pour la prise en charge financière de la stérilisation des chats errants sauvages.

En cas de besoin, vous pouvez contacter l'accueil de la mairie qui vous renseignera.

L'association Animatou 74 dont le siège se trouve à Cruseilles y participe bénévolement mais elle prend aussi en charge, dans la mesure de ses capacités, les chats et chatons pouvant être mis à l'adoption qui lui sont signalés par les particuliers.

Avant cela, un temps d'adaptation, voire de sociabilisation est nécessaire. L'association n'a pas de refuge. Elle fonctionne uniquement avec la collaboration de familles d'accueil qui prennent soin du chat le temps de son adoption.

L'association prend en charge la nourriture et les soins vétérinaire en échange d'attention, de soin et d'amour. Cela peut durer 3 à 4 semaines, voire plus si nécessaire. Il est nécessaire de passer du temps avec l'animal pour lui donner confiance mais la plupart des familles d'accueil travaillent ; ce n'est pas incompatible...

Si vous voulez aider un animal à sortir de la rue, ne pas devenir sauvage et trouver une famille d'adoption aimante, vous pouvez vous renseigner et vous inscrire sur le site de l'association dans la rubrique : Nous aider. Une bénévole de l'association vous contactera.

Animatou 74
www.animatou74.com
Facebook | Instagram



RAPPEL POUR LES TRAVAILLEURS FRONTALIERS

Vous êtes frontalier dans le canton de Genève ?
Vous avez la nationalité suisse ou la double nationalité ?
Ou vous êtes titulaire d'un permis G ?
Venez vous faire recenser à la mairie.

Au titre de la compensation financière Genevoise, le Canton de Genève verse annuellement aux communes des départements de la Haute-Savoie et de l'Ain un pourcentage de la masse salariale des employés sur le canton de Genève résidant en France.

La commune de Cruseilles réinvestit cette somme dans les équipements publics communaux.

En 2023, les fonds frontaliers se sont montés à 1 318 592 euros.

Cette démarche très rapide et d'un grand intérêt pour les finances de la commune peut être accomplie tout au long de l'année et n'a aucune incidence fiscale pour la personne ou le foyer.



Cruseilles

Soirée d'accueil des nouveaux habitants



VENDREDI 15 NOVEMBRE 2024

à 19H30

**SALLE SOCIO-CULTURELLE
130, avenue des Ebeaux**

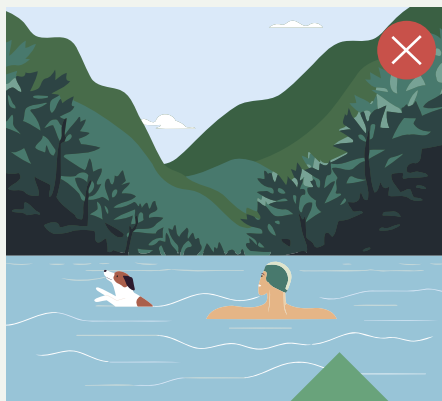
Réponse souhaitée avant le 8 novembre
à mairie@cruseilles.fr ou 04.50.32.10.33

LES RÈGLES DE BONNE CONDUITE AUTOUR DU LAC ET SUR LE SITE DES DRONIÈRES

VIVRE À CRUSEILLES
27 / ÉTÉ 2024



Les chiens doivent être tenus en laisse et leurs crottes ramassées.



La baignade des personnes et des animaux dans le lac est interdite.



Merci de limiter le bruit, surtout la nuit.



La navigation est interdite
Les bateaux télécommandés sont interdits.



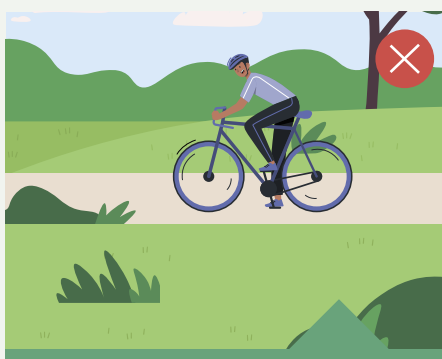
Les barbecues sont interdits en dehors de ceux mis à disposition par la commune.



Merci de ramasser vos déchets et les déposer au niveau des plateformes de tri ou les rapporter chez vous.



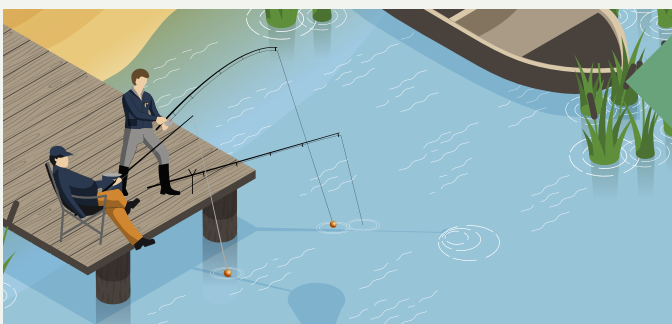
Le bivouac est interdit.



La piste piétonne autour du lac est interdite aux vélos.



Merci de respecter les infrastructures et le mobilier mis à disposition.



La pêche est réglementée.



Merci de respecter les espaces verts, la faune et la flore.



REVUE DE PRESSE

Encore une belle commémoration du 8 mai 1945 à Cruseilles !

Cette année encore, la municipalité tient à remercier tous ceux qui ont participé à ce 8 mai 2024 : les porte-drapeaux, les membres des associations mémorielles, l'harmonie municipale Cruseilles-Le Châble et tout particulièrement les jeunes, qu'ils soient du Conseil Municipal des Jeunes, du Collège Louis Armand, des Jeunes Sapeurs-Pompiers ou encore de l'École des porte-drapeaux.

Tous sont très impliqués dans nos commémorations. Nous sommes très fiers d'eux et certains qu'ils sauront entretenir le devoir de mémoire.



Une fête de la musique partiellement sous la pluie mais une belle fête quand même !

Le vendredi 21 juin, malgré les averses, le public était nombreux pour cette édition 2024 de la fête de la musique.

Cette année, nous étions en concurrence direct avec Annecy et Groisy mais cela ne nous a pas empêché de remplir la Grand'rue comme à l'accoutumée.

La municipalité tient à remercier les groupes musicaux, associations, commerçants et visiteurs qui ont bravé la pluie !

Pour une manifestation de cette ampleur, il est aussi important de pouvoir compter sur nos pompiers et gendarmes afin d'assurer la sécurité de tous. Nous les remercions très sincèrement pour leur présence et leur soutien indéfectible.

Enfin, merci à Objectif Nuit, au Comité des fêtes, aux services techniques de la commune et aux élus pour la logistique, la mise en place de la fête et des déviations et la réouverture de la route à 3h du matin !

La soirée guinguette a été délocalisée au gymnase des Ébeaux cette année

Décidément, nous n'avons pas eu de chance cette année pour nos manifestations festives du début d'été ! Après la pluie pour la fête de la musique, le déluge s'est invité le 6 juillet pour notre très attendue soirée guinguette !

Malgré le charme indéniable de la place de l'Église, nous avons décidé dès le début de semaine, à la vue des prévisions météorologiques, de jouer la carte de la prudence en rapatriant la soirée au gymnase et nous n'avons pas regretté notre choix !

C'est donc bien à l'abri que les danseurs ont pu profiter de la piste de danse avec l'orchestre Blue Note, fidèle à ce rendez-vous annuel.

Bien sûr, nous avons recréé, comme habituellement, toute l'ambiance guinguette avec les guirlandes lumineuses, les nappes à carreaux et les bouquets de fleurs...

Cette année, ce sont les associations Les Africains des Bornes et les jeunes du FC Cruseilles qui ont tenu la buvette et le stand de restauration.

Croisons les doigts pour qu'il fasse beau pour l'édition 2025, la place de l'Église illuminée est tellement belle !

Un 13 juillet magique autour du lac des Dronières embelli

Après deux évènements sous la pluie, enfin du beau temps pour notre traditionnel feu d'artifice du 13 juillet !

Les conditions météorologiques favorables ainsi que les nouveaux aménagements autour du lac ont largement contribué à la réussite de cette belle soirée.

Les visiteurs ont été nombreux, que ce soit du côté du chalet de la pêche ou du côté du parking de la piscine où le bal s'est poursuivi jusqu'à 3 heures du matin.

Cette année, le public a particulièrement apprécié le feu d'artifice, mis en scène par Fêtes et Feux sur le thème des Jeux Olympiques et sonorisé par Objectif Nuit. Vous avez été nombreux à en témoigner et à nous interroger sur son coût. Après avoir négocié, comme la plupart des devis adressés à la commune, ce spectacle pyrotechnique 2024 s'est monté à 10 500 € TTC.

Nous remercions tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette fête et tout particulièrement les associations qui ont tenu les différents stands.



Rendez-vous l'année prochaine, peut-être sous une configuration différente si les aménagements restant à réaliser le permettent...



Une agréable soirée cinéma en plein air le samedi 27 juillet

Le temps était bien agréable et doux pour la projection du film « Nos petites victoires » sur le grand écran dressé pour l'occasion au bord du lac.

Les quelques 150 personnes qui sont venues voir le film ne se sont pas laissées décourager par les gouttes de pluie tombées plus tôt dans l'après-midi et ont passé un bon moment en famille ou entre amis.

Rendez-vous l'année prochaine pour cette soirée cinéma gratuite et familiale hors les murs.



TRIBUNE LIBRE

Le groupe Alliance pour Cruseilles n'a pas souhaité transmettre de Tribune libre pour ce bulletin municipal.

ÉTAT CIVIL

du 1^{er} mars au 31 juillet

Bienvenue



Mila BOUCHARD le 8 février 2024

Yayra LAWSON le 23 février 2024

Cassandra KELFANI le 8 mars 2024

Esmée CLOUPEAU le 10 mars 2024

Soline CATALAN le 14 mars 2024

Hector MOLLAT le 22 mars 2024

Jules DELOULE le 25 mars 2024

Bianca PADOVANI le 17 mars 2024

Apolline BORIES le 7 avril 2024

Romy PERRIN le 5 mai 2024

Léon BARAT le 4 juin 2024

Aïlyne & Evana
CHATOT DI GAUDIO le 27 mai 2024

Calie POUILLART GUIDI le 4 juin 2024

Zoé CORALIN le 6 juin 2024

Rosalie HASANOV le 28 juin 2024

Elaya & Emilia CHARVEYS le 1^{er} juillet 2024

Robin TALARD le 15 juillet 2024



Décès



Paul TISSOT

Le 6 mars 2024 à 95 ans

Patrice WERNERT

Le 12 mars 2024 à 61 ans

CHAUTEMPS Eliane née CAUL-FUTY

Le 20 mars 2024 à 91 ans

Jean-Claude MAULINI

Le 29 mars 2024 à 89 ans

Luigi MANCA

Le 29 avril 2024 à 81 ans

Fernand REY

Le 13 mai 2024 à 91 ans

Jean COLOMER

Le 5 juin 2024 à 92 ans

Marie Thérèse SUBLET

Le 13 juin 2024 à 91 ans

François JACQUET

Le 15 juin 2024 à 90 ans

AGRANIER née ROBIN Christianne

Le 30 juin 2024 à 88 ans

Anna MAGNIN née JANIN

Le 2 juillet 2024 à 91 ans

Arsène VEYRAT-PEINEY

Le 9 juillet 2024 à 93 ans

CAPUOZZO née BRAND Josette

Le 12 juillet 2024 à 86 ans

*Erratum : dans le précédent bulletin, 2 erreurs se sont glissées dans l'état civil.

Toutes nos excuses à Tim GUIAVARC'H né le 9 décembre 2023 et à Mélanie Royer et Richard Demmerlé, mariés le 24 février 2024.



Mariages



DAVOUST Emilie
& DE SOUSA Mickaël
Le 25 mai 2024

OLIVEIRA Manon
& GIEL Lucas
Le 22 juin 2024





MAIRIE - SERVICES ADMINISTRATIFS

35 place de la Mairie, 74350 Cruseilles

Ouvert au public du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h et de 14h à 17h sauf le jeudi (18h30) et le vendredi (15h30)

Fermé le mardi et le samedi

Tél. : 04 50 32 10 33 - mairie@cruseilles.fr - www.cruseilles.fr

SERVICE ACCUEIL ET ÉTAT CIVIL :

04 50 32 10 33

SERVICE PASSEPORTS ET

CARTES D'IDENTITÉ : 04 50 66 76 40

SERVICE URBANISME : 04 50 32 05 49

SERVICES TECHNIQUES : 04 50 32 05 53

SERVICE COMMUNICATION - SPORTS

ET ASSOCIATIONS : 04 50 66 76 43

GYMNASE : 06 65 51 94 75

GENDARMERIE : 04 50 44 10 08

POMPIERS : 04 50 44 11 90

AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL :

04 50 44 09 45

BIBLIOTHÈQUE : 04 50 44 22 85

CENTRE NAUTIQUE DE L'ESPACE

BERNARD PELLARIN : 04 50 44 12 68

CENTRE TECHNIQUE DÉPARTEMENTAL :

04 50 33 58 50

COLLÈGE LOUIS ARMAND : 04 50 44 10 78

COLLÈGE MONTESSORI : 04 50 68 96 38

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU

PAYS DE CRUSEILLES : 04 50 08 16 16

CRÈCHE ALFA 3A BRIN DE MALICE :

04 50 64 02 53

CURE DE CRUSEILLES : 04 50 44 10 14

DÉCHETTERIE DES MOULINS : 04 50 32 16 30

ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE :

04 50 44 14 43

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE :

04 50 44 10 09

ÉCOLE PRIVÉE SAINT-MAURICE :

09 64 22 47 41

EHPAD SALÈVE - GLIÈRES

(*maison de retraite*) : 04 50 44 12 80

GARDERIE PÉRISCOLAIRE PRIMAIRE :

04 50 44 19 70

GARDERIE PÉRISCOLAIRE MATERNELLE :

04 50 01 26 05

SERVICE ENFANCE JEUNESSE : 04 50 44 19 70

INSTITUT MÉCANIQUE AÉRONAUTIQUE :

04 50 44 15 11

MAISON FAMILIALE DES DRONIÈRES :

04 50 44 26 30

MAISON FAMILIALE DES ÉBEAUX :

04 50 44 10 58

POLE MÉDICO SOCIAL : 04 50 33 23 89

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES :

04 50 32 38 78





AGENDA

SEPTEMBRE

> **Dimanche 8**

FÊTE DU PAIN DE DEYRIER

Organisé par l'amicale du village de Deyrier

Deyrier

> **Dimanche 8**

VIDE-GRENIER DE CRUSEILLES

Organisé par le Comité des fêtes Centre bourg

> **Dimanche 8 de 14h à 17h**

DÉCOUVERTE DU TIR À L'ARC

Organisé par Les Archers du Salève Lac des Dronières

> **Mercredi 11**

PERMANENCES GRATUITES

Haute-Savoie Rénovation Energétique

Organisé par la CCPC

268 route du Suet

> **Samedi 14 de 10h à 18h**

FÊTE DES MÉTIERS D'ART ET DE L'ARTISANAT

Organisé par Marieke Création

Place de l'Église

> **Samedi 14**

SEPTEMBRE EN OR

Organisé par Nos P'tites Étoiles, le CMJ et la mairie

Gymnase des Ébeaux

> **Samedi 21 et Dimanche 22**

FÊTE FORAINE

Les Ébeaux

OCTOBRE

> **Samedi 5**

CRUSEILLES BEER FESTIVAL

Organisé par le Ski Club

Gymnase des Ébeaux

> **Samedi 5 à 20h30**

« LES ESPRITS MÈNENT L'ENQUÊTE »

par la Compagnie du trait d'union de Bellegarde

Organisé par l'Espace théâtre

Théâtre de Cruseilles

> **Dimanche 6**

FÊTE DU BOUDIN

Organisé par Les Eaux Closes

Chalet de la pêche

> **Samedi 12 à 20h**

« RETOUR DE MADISON »

par la Comédie des Sens

Organisé par les Sources de l'art

Théâtre de Cruseilles

> **Dimanche 13**

SPECTACLE DE MAGIE

Proposé par Le Comité des Fêtes

Gymnase des Ébeaux

> **Dimanche 13 à 12h**

REPAS PAROISSIAL

Salle socio-culturelle

> **Dimanche 20**

COMICE AGRICOLE

Organisé par les jeunes agriculteurs du canton de Cruseilles

Salle annexe gymnase des Ébeaux

> **Vendredi 25 de 15h30 à 19h30**

DON DU SANG

Salle annexe gymnase des Ébeaux

> **Dimanche 27 à partir de 10h30**

SAUCE COFFÉ À EMPORTER

Organisé par les AFN

Salle annexe gymnase des Ébeaux

NOVEMBRE

> **Samedi 2 et Dimanche 3**

EXPOSITION ARTISTIQUE

Organisé par l'association CréArts

Salle socio-culturelle

> **Samedi 9**

BOURSE AUX SKIS

Organisé par le Ski Club de Cruseilles

Gymnase des Ébeaux

> **Dimanche 10 à 12h**

REPAS DES AÎNÉS

Organisé par la municipalité

Salle socio-culturelle

ASSOCIATIONS :

Communiquez à la mairie les dates de vos prochains événements. Nous relaierons vos informations.

> **Vendredi 15 à 19h30**

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Organisé par la municipalité

Salle socio-culturelle

> **Dimanche 17 à 14h30**

SPECTACLE PATOIS

Organisé par l'association

« Lou Patoué du Salève »

Théâtre de Cruseilles

> **Samedi 23**

REPAS DANSANT

Organisé par les Jeunes Agriculteurs

du Canton de Cruseilles

Gymnase des Ébeaux

> **Samedi 30**

TARTIFLETTE GÉANTE ET SOIRÉE DANSANTE

Organisé par le Football Club de Cruseilles

Gymnase des Ébeaux

DÉCEMBRE

> **Samedi 7 à 20h**

« TOC TOC » DE LAURENT BAFFIE

par la Cie Les Déchaînées 74

Spectacle proposé par les Sources de l'art

Théâtre de Cruseilles

> **Dimanche 8 à 20h**

BOURSE AUX JOUETS

Organisé par l'APE des écoles publiques

Gymnase des Ébeaux

> **Samedi 14 et Dimanche 5**

MARCHÉ DE NOËL

Organisé par le Comité des Fêtes de Cruseilles

Gymnase des Ébeaux

> **Lundi 23 de 15h30 à 19h30**

DON DU SANG

Salle annexe du gymnase des Ébeaux

MAIRIE DE CRUSEILLES

35, place de la Mairie

74350 Cruseilles

Horaires d'ouverture :

Lundi 8h30 - 12h 14h - 17h00

Mercredi 8h30 - 12h 14h - 17h00

Jeu 8h30 - 12h 14h - 18h30

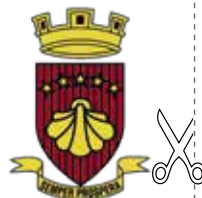
Vendredi 8h30 - 12h 14h - 15h30

e-mail : mairie@cruseilles.fr

Tél : 04 50 32 10 33

Facebook : Mairie de Cruseilles

www.cruseilles.fr



Pour vous assurer d'être au courant des derniers événements organisés par la municipalité ou les associations et d'être informés des changements de programme (report, annulation), consultez régulièrement le site internet, l'application Intramuros ou la page Facebook de la mairie.